

TEMPS D'ACCUEIL COLLECTIF POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

Rue Dubois

Mardi - Semaine impaire
Mercredi - Semaine paire

8h30

La Parenthèse du O

Mardi - Semaine paire
Mercredi - Semaine impaire
Jeudi

12h

Les professionnels assistants maternels restent responsables des enfants accueillis.

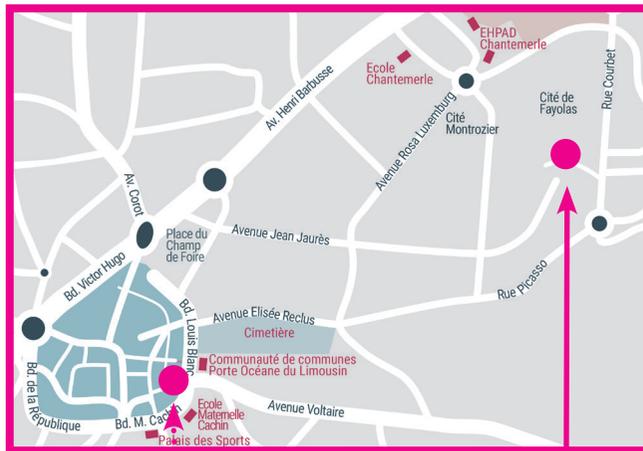
Les temps d'accueil collectif sont gratuits et sur inscription.

PERMANENCES

Lundi (O)
Mardi (O)
Mercredi (rue Dubois)
Jeudi (O)

13h30

17h



Rue Dubois

La Parenthèse
du O

RPE

Les p'tites canailles

RELAIS PETITE ENFANCE

La Parenthèse du O - Fayolas
&

22 rue Dubois (1^{er} étage)
87200 Saint-Junien
06 69 19 46 71
rpe@saint-junien.fr
www.saint-junien.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Les p'tites canailles
Saint-Junien

UN LIEU D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

pour

- > Les assistants maternels <
- > Les parents <
- > Les enfants <



un service gratuit et de proximité

SAINT-JUNIEN



santé
famille
retraite
services



Le relais, c'est un lieu d'accueil, d'animation et d'échange à destination des assistants maternels, enfants et parents, un service gratuit et de proximité qui reçoit les parents et les assistants maternels de la commune de Saint-Junien.

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST UN ESPACE...

...POUR LES PARENTS ET FUTURS PARENTS

- **de renseignement** sur les différents modes de garde ;
- **de mise à disposition de la liste** des assistants maternels agréés ;
- **d'information** sur les droits et obligations des parents employeurs (contrat de travail, démarches pajemploi, aides financières, formation de l'assistant maternel, fin de contrat...);
- **d'écoute et d'accompagnement** autour de l'organisation de la garde de l'enfant.

...POUR LES ENFANTS

- **d'éveil et de découverte** dans un nouvel environnement de jeu adapté à leur âge mais aussi à travers des échanges avec d'autres services (médiathèque, palais des sports, structures collectives...);
- **de rencontre** pour les enfants et les assistants maternels ;
- **de socialisation** par un apprentissage à la vie en groupe.

...POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

- **d'écoute, échange et soutien** dans la pratique quotidienne de leur activité professionnelle ;
- **d'information** sur le statut, les droits et les obligations du salarié, le contrat de travail, les modalités d'agrément... ;
- **d'orientation** dans les démarches administratives (Pôle emploi, droit du travail, retraite,...) ;
- **de rencontre** entre assistants maternels ;
- **de professionnalisation** par l'évaluation des besoins en formation, la mise en place de réunions de travail, de soirées thématiques, de groupes d'échanges entre professionnels de la petite enfance.

Le Relais vous permet de partager avec l'enfant un temps de jeu et de plaisir, dans un autre contexte que celui de votre domicile, au cours des temps d'accueil collectif qui sont proposés.

